

1. Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	0,8	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	0,7	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	0	INCALCULABLE		15	0
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	55	0	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables			64		85
INDEX (sur 100 points)			75		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.

2. Indicateur d'écart de rémunération

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute		écart de rémunération moyen	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
ouvriers	moins de 30 ans	18 916	17 351	-9,0%	-4,0%	3	1	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	16 977	18 232	6,9%	1,9%	2	3	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	17 938	18 385	2,4%	0,0%	8	8	1	16	0,00%
	50 ans et plus	18 781	18 664	-0,6%	0,0%	18	16	1	34	0,00%
employés	moins de 30 ans	18 752	18 012	-4,1%	0,0%	29	3	1	32	0,00%
	30 à 39 ans	19 263	19 513	1,3%	0,0%	33	4	1	37	0,00%
	40 à 49 ans	21 455	19 419	-10,5%	-5,5%	41	5	1	46	-0,34%
	50 ans et plus	20 023	18 990	-5,4%	-0,4%	52	13	1	65	-0,04%
techniciens et agents de maîtrise	moins de 30 ans	23 309	25 900	10,0%	5,0%	53	4	1	57	0,38%
	30 à 39 ans	24 456	24 695	1,0%	0,0%	97	17	1	114	0,00%
	40 à 49 ans	26 189	25 249	-3,7%	0,0%	77	15	1	92	0,00%
	50 ans et plus	27 083	26 090	-3,8%	0,0%	84	34	1	118	0,00%
ingénieurs et cadres	moins de 30 ans	30 518	27 594	-10,6%	-5,6%	6	1	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	32 931	35 570	7,4%	2,4%	22	4	1	26	0,08%
	40 à 49 ans	40 419	36 190	-11,7%	-6,7%	25	8	1	33	-0,29%
	50 ans et plus	46 673	54 613	14,5%	9,5%	59	23	1	82	1,04%
ensemble des salariés		26 673	28 293	5,7%	0,7%	768			752	0,84%

3. Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés) *		écart de taux d'augmentation	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
ouvriers	100,0%	100,0%	0,0%	31	28	1	59	0,00%
employés	99,2%	97,4%	-1,8%	155	25	1	180	-0,42%
techniciens et agents de maîtrise	97,0%	98,2%	1,2%	311	70	1	381	0,60%
ingénieurs et cadres	100,0%	95,2%	-4,8%	112	36	1	148	-0,92%
ensemble des salariés	99,0%	97,7%	-1,3%	768			768	-0,74%

* Seules les augmentations individuelles du salaire de base sont à prendre en compte, lorsqu'elles ne correspondent pas à des promotions.

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :	1	Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.
indicateur d'écart d'augmentations (points de %) :	0,7	Un écart d'augmentations est constaté en faveur des femmes.
note obtenue sur 20 :	20	L'écart d'augmentations réduit l'écart de rémunération. Tous les points sont accordés.

4. Indicateur d'écart de taux de promotions

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
ouvriers			0,0%	31	28	1	59	0,00%
employés			0,0%	155	25	1	180	0,00%
techniciens et agents de maîtrise			0,0%	311	70	1	381	0,00%
ingénieurs et cadres			0,0%	112	36	1	148	0,00%
ensemble des salariés	0,0%	0,0%	0,0%	768			768	0,00%

5. Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	nombre de salariées de retour de congé maternité*		pourcentage de salariés augmentés
	total	augmentées**	
ensemble des salariées	29	16	55%

6. Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations*			nombre de salariés du sexe sous-représenté
	femmes	hommes	ensemble	
ensemble des salariés	8	2	10	2